

Collège Les Vignes

Instruction relative à la collecte, l'utilisation et la gestion de données personnelles

La présente instruction est établie sur la base des exigences du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016. Elle est applicable, sans limitation de durée, par chacune des personnes qui concourent, en tant que salariés ou en tant que bénévoles, au fonctionnement du Collège Les Vignes (les « **Acteurs** »). Elle complète les indications contenues dans le Registre des données personnelles du Collège Les Vignes (le « **Registre** »).

Le Collège Les Vignes manifeste, dans la présente instruction, son souci de se conformer à l'ensemble des exigences légales en matière de protection des données personnelles et de faire scrupuleusement respecter par les Acteurs les droits de toutes les personnes intéressées relativement aux données personnelles qu'il a en sa possession.

Les termes utilisés dans la présente instruction ont la même signification que celle qui leur est donnée par le Règlement Européen visé ci-dessus.

Collecte des données personnelles

Selon le type de traitement, la responsabilité de la collecte, du stockage et de la mise à jour de données personnelles incombe à la (aux) personne(s) identifiées à cette fin dans le Registre (le(s) « **Responsable(s) de Traitement** »).

Lorsqu'il sollicite des informations qui constituent des données personnelles, chaque Responsable de Traitement doit effectuer sa demande aux personnes concernées via un formulaire qui contient en substance les dispositions indiquées dans le modèle annexé ci-joint. S'il obtient des données personnelles par une voie autre que ce formulaire, le Responsable de Traitement doit s'assurer que la personne concernée a autorisé la communication de ces données personnelles au Collège Les Vignes et qu'elle est bien consciente des droits dont elle bénéficie à propos de ces données personnelles. Le Responsable de Traitement doit conserver une trace écrite de l'accord ainsi donné par la personne concernée.

Dans tous les cas de collecte de données personnelles, la personne concernée doit être dûment informée de la (des) finalité(s) de cette collecte.

Aucun Responsable de Traitement, ni aucun autre Acteur (éventuellement) ne devra solliciter ou recueillir davantage de données personnelles que celles qui sont strictement nécessaires au bon fonctionnement du Collège Les Vignes et à l'accomplissement des missions qui lui incombent.

Confidentialité et limitation d'usage des données personnelles

De par leur engagement au service du Collège Les Vignes, les Acteurs sont tenus de garder confidentielles toutes les données personnelles qu'ils reçoivent ou ont reçues dans le cadre de cet engagement, sauf si une divulgation est expressément prévue par la présente instruction. En outre, ils s'interdisent d'utiliser les données personnelles à des fins autres que celles qui sont indiquées dans le Registre ou qui constituent un motif légitime.

Les Acteurs ne sont pas tenus par les obligations de confidentialité et de limitation d'usage prévues ci-dessus à propos des données personnelles qu'ils ont obtenues antérieurement à leur engagement dans le Collège des Vignes ou qu'ils obtiennent hors du cadre de celui-ci. Ils devront cependant, si

Mise à jour : 31/03/2025

nécessaire, être en mesure de préciser comment les données personnelles considérées sont parvenues en leur possession.

Tenue et mise à jour du Registre

Lors de la réunion du Conseil d'administration qui se tient postérieurement à la fin de chaque année scolaire, le Conseil d'administration étudiera si des modifications, mises à jour et/ou compléments méritent d'être apportés au Registre et/ou à la présente instruction. Le cas échéant, il validera une nouvelle version du Registre et/ou de la présente instruction.

Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration recevra du Chef d'Etablissement la confirmation que chacun des Responsables de Traitement ne conserve pas des données personnelles pendant une durée supérieure à celle définie dans le Registre.

Communication de données personnelles au sein du Collège Les Vignes

Un Acteur qui se trouve en possession de données personnelles ne peut, en principe, communiquer celles-ci qu'à un ou plusieurs autres Acteurs, et cela à condition qu'il communique seulement les données personnelles qui sont raisonnablement nécessaires à une action ou à une décision relevant de sa responsabilité. Cependant, il peut arriver aussi que, selon les circonstances, un Acteur communique des données personnelles à une personne non-Acteur si cela se justifie raisonnablement compte tenu des finalités que poursuit le Collège Les Vignes.

En tout état de cause, lors des réunions auxquelles assistent à la fois des Acteurs et des non-Acteurs (e.g. réunions de parents d'élèves, ...), les Acteurs devront se montrer très prudents et discrets quant à la possible divulgation de données personnelles et agir toujours de manière mesurée dans ce cadre.

Echange de données personnelles entre Acteurs

Il est admis que chacun des membres du Comité de Direction¹ a un droit d'accès au même niveau d'information (i.e. à l'ensemble des données personnelles dont dispose le Chef d'Etablissement), quels que ce soient la catégorie de données considérées et le type de traitement.

En outre, chaque membre du Comité de Direction est autorisé à communiquer une partie des données personnelles dont il dispose à un autre membre de l'équipe éducative dans la mesure où il le fait pour les besoins du fonctionnement du Collège Les Vignes (par exemple à l'occasion d'une délégation de pouvoirs en vue d'une mission particulière). Dans ce cas, il mentionne par écrit, dans les dossiers de données personnelles dont il assure le traitement, l'existence de cette communication ainsi que le nom du destinataire et le périmètre des données personnelles considérées.

Mise en œuvre des droits des personnes concernées

Toute personne concernée qui souhaite exercer l'un (ou plusieurs) des droits que lui reconnaît la loi à propos de ses données personnelles doit adresser sa demande (i) au Chef d'Etablissement, en sa qualité de délégué à la protection des données personnelles, ou bien (ii) à l'Acteur auquel le Chef d'Etablissement peut avoir confié par écrit le rôle de délégué à la protection des données personnelles (le « **Délégataire** »). Le Chef d'Etablissement ou le Délégataire, selon le cas, doit apporter promptement une réponse appropriée à la personne concernée.

¹ Le Comité de Direction du Collège Les Vignes est constitué des personnes suivantes : Chef d'Etablissement, Préfet des Etudes, Préfet de la Vie Scolaire, Responsable des Services Généraux.

Mise à jour : 31/03/2025

La même procédure s'applique dans une situation où une personne concernée alléguerait une violation de ses droits relatifs à ses données personnelles.

Mesures de protection des données personnelles

Les mesures de sécurité qui doivent être prises par les Responsables de Traitement sont définies dans le Registre. Tout autre Acteur se trouvant en possession de données personnelles devra prendre, pour celles-ci, des mesures de sécurité offrant un niveau de protection au moins égal à celui défini dans le Registre.

La présente instruction sera diffusée par e-mail à l'ensemble des Acteurs au début de chaque année scolaire. En outre, elle sera affichée dans un lieu de l'Etablissement où les Acteurs ont vocation à passer régulièrement.

Annexe à l'instruction

Dispositions devant figurer au verso des formulaires de demande d'informations

Les informations vous concernant que le Collège Les Vignes recueille grâce au présent formulaire (ci-après les « **données personnelles** ») sont destinées à être traitées pour la(les) finalité(s) suivante(s) : [.....]² Le Collège Les Vignes s'engage à ne pas les utiliser pour d'autres finalités, sauf avec votre accord exprès.

Le Collège Les Vignes conservera les données personnelles pendant une durée limitée, qui est définie dans le registre des données personnelles en fonction de la finalité du traitement.

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, et dans les conditions prévues par celui-ci, vous disposez des droits suivants relativement aux données personnelles :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité
- Droit d'opposition

Pour exercer l'un quelconque de ces droits, vous êtes invité à faire votre demande au Chef d'Etablissement, par écrit, à l'adresse suivante :

Madame Elisabeth Bullier, Collège Les Vignes, 19-21 rue de Louvain, 92400 Courbevoie

E-mail : direction@lesvignes.org

Le Chef d'Etablissement, ou la personne déléguée par le Chef d'Etablissement à cet effet, donnera suite à votre demande dans les meilleurs délais.

De même, au cas où vous estimeriez être victime d'une violation de données personnelles, vous êtes invité à notifier cet incident par écrit à l'adresse ci-dessus, et le Chef d'Etablissement, ou la personne déléguée par le Chef d'Etablissement à cet effet, prendra alors dans les meilleurs délais les mesures qui s'imposent.

² Indiquer une ou plusieurs des finalités suivantes : vie scolaire, administration, enseignement académique, rayonnement extérieur